Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260929-20260922_133-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 22 septembre 2026

Délibération n°2026-133	Classification 7.8 Fonds de concours
FONDS DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE	

L'an deux mille vingt six, le vingt deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le seize septembre deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, à la salle du Conseil de la Mairie, Square de l'Europe, à Pont l'Abbé.

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Yann HIRIART
Rapporteur : Stéphane LE DOARÉ

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 28
Nombre de Votants (liste en annexe) : 29

EXPOSE :

La rue de Poulleac'h présente aujourd'hui plusieurs dysfonctionnements (chaussée en mauvais état général (dégradations, usure), absence de trottoir continu, rendant les déplacements piétons difficiles, accessibilité non conforme aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) ainsi qu'une organisation de la voirie peu lisible et peu sécurisée.

Etant donné, que cette rue se situe entre le lycée LAENNEC et une grande surface, ces éléments génèrent des conflits d'usage entre véhicules et piétons, ainsi qu'un manque global de sécurité.

Les travaux envisagés visent à sécuriser les déplacements, notamment piétons, améliorer l'accessibilité PMR, requalifier la voirie et améliorer le cadre de vie et clarifier le partage de l'espace public.

Le projet repose sur la mise en place d'une voie banalisée, l'organisation du stationnement et la création de trottoirs de chaque côté conformes aux normes PMR.

Le projet d'aménagement de la rue de Poulleac'h constitue une requalification globale de l'espace public, répondant aux enjeux actuels de sécurité, d'accessibilité et de partage équilibré de la voirie.
La dépense est estimée à 200 000 € HT. La recette attendue (FDSR) s'élève à 20 000 €.

VU l'avis favorable de la commission finances prospectives ressources humaines du 10 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ,

- **VALIDE** la sollicitation au titre du Fonds Départemental de Sécurité Routière 2026 pour l'aménagement de la rue de Poulleac'h.

Fait à Pont l'Abbé le 22 septembre 2026.
Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,

LE MAIRE,
Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260929-20260922_133-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
MOTREFF Laurent	X		
DRÉAU Valérie	X		
HIRIART Yann	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
TINCQ Alain	X		
GUEGUEN Viviane	X		
TANGUY Jacques	X		
FOLGOAS Victoire	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
BRAULT Annie	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
GOYAT Ségolène	X		
DURAND David	X		
LECOMTE Gaëtan	X		
COSSEC Sophie	X		
LE BEC Anthony	X		
LE GOFF Aurélie	X		
MARC Hélène	X		
ROBERDEL Alosia	X		
SCHOCK Thibaut	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
DURAND Lou	X		
COOPER Laurent	X		
CANEVET Yves	X		
GALIANA Olivier	X		
RIBEIRO Christel	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline		X	A donné procuration à Yves CANEVET

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 28
Nombre de Pouvoirs : 1

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction
Hervé Cariou, informaticien
Lysiane Albert et Caroline Madec, chargées de la communication